

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 25 septembre 2023

OBJET :

Aide aux populations victimes des inondations en Libye

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°9

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le bilan humain de la tempête Daniel, qui a frappé la Libye dans la nuit de dimanche à lundi 11 septembre, est catastrophique. Les inondations provoquées par le typhon ont fait plus de 3 200 morts, environ 7 000 blessés et plus de 2 400 disparus pour la seule localité de Derna, dans l'est du pays, selon un bilan officiel encore provisoire établi mercredi 13 septembre.

Les inondations qui ont conduit à la destruction de deux barrages sont survenues dans une zone démographique particulièrement dense. Touchant d'abord la métropole de Benghazi, la tempête est ensuite venue frapper la côte orientale de la Libye en direction des villes du Jabal al-Akhdar (nord-est), comme Shahat (Cyrène), al-Marj, al-Bayda et Soussa (Apollonia) mais surtout Derna, la ville la plus touchée. Environ 100 000 personnes vivaient dans cette cité côtière.

Or, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dispose d'un centre de crise et de soutien qui coordonne la réponse humanitaire française. Parmi la palette des outils à sa disposition, l'un d'entre eux est dédié aux collectivités : le Faceco.

Créé en 2013, le Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) est un fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Ce fonds permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crises soudaines (comme les catastrophes) ou durables (comme en cas de conflit).

Le Faceco constitue aujourd'hui un outil de l'État donnant la possibilité aux collectivités de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence et à la détresse des personnes affectées.

Pourquoi passer par le Faceco ?

- Pour garantir que la gestion de nos fonds sera confiée à des agents de l'État experts dans l'aide humanitaire d'urgence et travaillant en liaison étroite avec les organisations internationales et les ONG françaises ;
- Pour s'assurer que nos fonds seront utilisés avec pertinence, afin de contribuer à une réponse française coordonnée et adaptée à la crise ;
- Pour veiller à la traçabilité des fonds versés, vis-à-vis de notre collectivité et de nos contribuables.

La commune d'Essey-lès-Nancy souhaite apporter son soutien à ce mouvement de solidarité pour venir en aide aux victimes des inondations en Libye en versant la somme de 1 000 € au Faceco.

PROPOSITION

Il est demandé au Conseil Municipal de s'engager à verser la somme de 1 000 € au Faceco pour venir en aide aux victimes des inondations en Libye survenues dans la nuit de dimanche à lundi 11 septembre 2023.

Il est précisé que les crédits nécessaires inscrits au budget primitif 2023 sont suffisants.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 septembre 2023.

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Evelyne DEVOUGE



Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 23
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil municipal le : 15 septembre 2023
- Convocation distribuée le : 15 septembre 2023
- Affichage de la liste des délibérations le : 29 septembre 2023
- Affichage du procès-verbal le : 17 novembre 2023

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.

- MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, M. GONCALVEZ, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Pierre BRUNE à M. Hubert ROSSIGNON
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Pascal LAURENT
- Mme Marie LOZINGUEZ à M. Mallory KOENIG
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- Mme Aïcha MENZRI à Mme Isabelle BLONDELET

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Évelyne DEVOUGE

Pour extrait

La secrétaire de séance,


Évelyne DEVOUGE

Le Maire,


Michel BREUILLE

